



Département
de la Côte d'or

Canton de
Ladoix Serrigny

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2023

Présents : SORDET Eric, Maire

EYMANN Alain, DUBUET Nathalie, FLAJOLLET Elisabeth, Adjoint

MARCHETTO Jocelyn, CAIRE Marie-Christine, PATRIARCHE Joël,

BOUTEILLER Martine, POLETTE François, MARTINS Antonio,

Absent : LAPALUS Patrick,

Secrétaire de Séance : DUBUET Nathalie

1°) Approbation du compte-rendu du précédent Conseil Municipal

Monsieur Le Maire a retracé les points évoqués au précédent Conseil Municipal du 23 mars 2023 :

- **Vidéoprotection** : Rencontre avec Monsieur HERVIER (CITEOS) pour la mise à jour de la proposition de devis et le rajout de 2 caméras actualise la proposition et nous l'a fait parvenir avant la fin du mois d'avril.
- **Fossé Rue du Champ Guillaume** : Revoir le devis et inclure l'enlèvement des gravats du mur. Les travaux commenceront après les travaux d'enfouissement.
- **Problème avec les étourneaux** : Rencontre avec la famille DESCHAMPS et les habitants de la rue des eaux pour trouver une solution pour faire partir les étourneaux logés dans les bambous de la propriété de Monsieur DESCHAMPS.
Cette famille doit se renseigner pour obtenir une proposition de location d'un effaroucheur.
La commune prendra en charge l'installation.
Un arrêté doit être pris. Monsieur Le Maire peut indiquer des horaires décalés.

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté.

2°) Avenant Contrat de l'Adjoint Technique

Suite au mail reçu de la Commune de Corcelles-les-Arts qui proposait qu'un calcul soit fait avec la reprise de carrière dans le privé de Monsieur Cyril PINTE, si le montant était suffisant, ce dernier souhaiterait être stagiairisé avant une titularisation qui interviendrait 1an après.

Si le montant est trop inférieur à ce qu'il touche actuellement, le contrat sera reconduit en CDD en plusieurs fois jusqu'à la 6^{ème} année puis serait en CDI. C'est la spécificité de la fonction publique territoriale. On ne peut faire de CDI avant 5 ans révolus de contrats CDD à la suite.

En attendant d'avoir la réponse du CDG21, son contrat sera renouvelé pour une période de 2 mois.

3°) Extension du bâtiment Mairie

Une réunion a eu lieu le 20 avril 2023 avec Monsieur FEVRE, PELLERIN, Madame SURGAUT afin de faire une mise au point sur la ventilation du futur bâtiment.

Une demande sera faite auprès de l'entreprise BWI. Il a été rappelé lors de cette réunion que la commune ne devait pas intervenir dans la recherche des entreprises devant intervenir pour les travaux.

4°) Différents travaux

- Vidéoprotection : à l'automne
- Enfouissement : les travaux ont débuté pour un coût total de 135 000 €

- Problème avec le terrain de Monsieur JAFFLIN, le candélabre serait installé sur sa propriété. La commune va prendre rendez-vous avec un géomètre pour borner le terrain et acheter cette partie.
- Réfection de la toiture de l'église : le toit beaunois a transmis un devis
- Commander un drapeau pour le mât
- RD 18 et enfouissement des réseaux : le dossier n'a pas été retenu pour 2024
- Pour la nouvelle tondeuse, il faudrait peut-être acheter des jerricanes au lieu d'une tonne à fuel
- Bandes réfléchissantes pour les bacs à fleurs à acheter et à poser

5°) Parole aux responsables des commissions

- Plantation des fleurs : le samedi 13 mai 2023 à 9 h 30
- 8 mai : demander à CORCELLES-LES-ARTS les horaires
- RD 18 : lecture du mail de Mr et Mme JACOB

6°) Questions diverses

- Demande pour l'éclairage Rue de la Boutière : suppression de l'éclairage dans le virage Rue de la Boutière

Prochain Conseil Municipal le 25 mai 2023 à 19 h 00